

# LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AU SUJET DE LA NOMINATION DU·DE LA PROCHAIN·E DEFENSEUR·E DES DROITS

A Paris, le 24 juin 2020

Monsieur le Président de la République,

Alors qu'étaient célébrés le 20 novembre dernier les trente ans de la Convention relative aux Droits de l'enfant (CIDE), nous faisons tous le constat des avancées permises par l'existence de ces droits, mais également du chemin qui reste à parcourir pour que chaque enfant bénéficie de leur effectivité. Vous-même le rappeliez dans votre discours à l'UNESCO, la lutte en faveur des droits de l'enfant et de l'enfance en général « *est un combat de longue haleine qui supposera beaucoup de mobilisation* ».

En ce sens, nous – enfants et jeunes, associations, fédérations et personnalités qualifiées œuvrant en faveur des droits de l'enfant – pensons que cette mobilisation s'incarne notamment dans l'institution du Défenseur des Droits, devenue aujourd'hui incontournable et indispensable dans ce combat pour le respect des droits de chaque enfant.

D'ici au 17 juillet prochain, il vous reviendra, Monsieur le Président, après approbation des deux chambres du Parlement, de désigner le-la successeur·e de Monsieur Toubon dont le mandat et ceux de ses adjoint·e·s, au premier rang desquel·le·s Madame Avenard Défenseure des enfants, prendront fin. Votre choix sera fondamental, à la fois pour que l'institution poursuive dans la voie engagée par ses prédécesseur·e·s, mais aussi pour qu'elle aille plus loin et relève le défi de l'effectivité des droits pour tou·te·s. A cet égard, nous saluons l'action et l'engagement de Jacques Toubon et Geneviève Avenard qui ont œuvré activement pour sortir de l'ombre le sujet de l'enfance mais aussi celui de la jeunesse. Fort·e·s de l'expérience que nous avons eue en travaillant avec cette institution, nous portons un intérêt tout particulier à cette nomination et attirons votre attention sur **les qualités qui nous paraissent essentielles à prendre en compte dans le choix du·de la prochain·e Défenseur·e des Droits et de ses adjoint·e·s, sous le prisme des droits de l'enfant et des jeunes**. Ils légitiment toute notre vigilance.

Tout d'abord, **l'impartialité et l'indépendance doivent être un prérequis pour que l'institution qu'est le Défenseur des Droits puisse mener à bien sa mission** et jouer son rôle de vigie au sein de notre démocratie. Aussi la personne nommée doit être suffisamment légitime et charismatique pour pouvoir **exercer pleinement sa capacité d'auto-saisine et prendre les décisions courageuses**, parfois clivantes, qu'impose la défense de nos droits. Jacques Toubon et Geneviève Avenard n'ont pas hésité à se positionner sur le sujet des violences commises sur les enfants au sein des institutions publiques (novembre 2019) ou à prendre position sur la gestion du démantèlement du camp de Calais (2015-2016) ou sur la situation des enfants à Mayotte (2017 puis 2020). Nous pensons que ces prises de positions affirmées ont contribué grandement à une meilleure effectivité des droits des enfants. L'indépendance de l'institution incarnée par le la nouveau·elle Défenseur·e des Droits doit également être garantie par **l'octroi de moyens suffisants**, nécessaires à l'exercice de sa mission, comme recommandé par le Comité des droits de l'enfant dans ses observations à la France en 2016.

Il va sans dire que les droits de l'enfant, insuffisamment connus et respectés, devraient selon nous être une priorité du mandat du·de la prochain·e Défenseur·e des Droits. Pour cette raison, nous appelons à ce que la **personne nommée ait à cœur de défendre et promouvoir les droits de l'enfant. Pour ce faire, il doit pouvoir s'appuyer sur un·e futur·e Défenseur·e des Enfants, véritable expert·e de leurs droits et en lien avec les réalités de terrain**. Cette personne doit être en mesure de défendre et accompagner tou·te·s les enfants et les jeunes, y compris ceux·celles en situation de vulnérabilité (enfants en conflit avec la loi, accueilli·e·s en protection de l'enfance, en situation de handicap, mineur·e·s non

accompagné-e-s etc.), pour les rendre acteur·rice-s de leurs droits et en mesure d'exercer leur citoyenneté pleine et entière. Nous pensons qu'en plus de mettre en avant l'enfance, **il serait souhaitable que l'institution défende et associe plus visiblement la jeunesse dans sa globalité**, dont on sait que l'accès aux droits est également empêché par certaines vulnérabilités. La question des droits de l'enfant ne s'arrête pas à l'âge couperet de 18 ans ; comme l'a encore une fois démontré l'actualité récente et l'interdiction des sorties sèches votée par le Parlement afin de protéger les jeunes majeur·e-s pris·es en charge par les départements durant la crise sanitaire. La jeunesse mérite une attention forte avant et après 18 ans.

Il est également important que **le-la futur·e Défenseur·e des Droits soit capable d'incarner l'institution afin d'accroître sa visibilité et sa notoriété, notamment sur le sujet des droits de l'enfant** auprès du grand public et des enfants en particulier. L'enquête « Accès aux droits »<sup>1</sup> rapporte que seulement 2% des personnes interrogées sont en mesure de citer spontanément l'institution du Défenseur des Droits comme un des acteurs de défense des droits de l'enfant. En conséquence, trop peu de citoyen·ne-s savent qu'il·elle-s peuvent le-la saisir sur la question de l'enfance, laquelle ne représente que 2,8% des réclamations enregistrées par l'institution en 2019. **La fonction de Défenseur·e des Enfants doit elle aussi être beaucoup plus visible, médiatisée et connue du grand public et des enfants et des jeunes** afin qu'il·elle devienne, pour reprendre l'expression des enfants, un·e « super héros·ïne » pour défendre tou·te-s les enfants de la République et leurs droits. Aussi, le-la prochain·e Défenseur·e des Droits devra **encore accentuer la promotion des droits de l'enfant**, encore trop méconnus du grand public et des enfants eux-mêmes ; la campagne menée en 2019 sur les médias ou le développement des JADE<sup>2</sup> sont des expériences positives à poursuivre et consolider.

Par ailleurs, nous souhaitons que le-la futur·e Défenseur·e des Droits s'inscrive dans **une posture d'écoute, de dialogue et poursuive une collaboration active avec les organisations de la société civile**. Il nous semble important qu'elle s'engage à consolider **les bases posées pour la participation effective des enfants et des jeunes** ; notamment en pérennisant le dispositif mis en place au niveau national en 2019 en lien étroit avec les associations. Nous appelons à ce que s'instaure un dialogue régulier avec les enfants et les jeunes, et qu'un comité de jeunes pérenne soit créé. Pour aller plus loin, nous recommandons également que deux jeunes soient désigné·e-s pour siéger officiellement au sein du collège de défense des droits de l'enfant durant la prochaine mandature.

Enfin, **le-la futur·e Défenseur·e devra se mobiliser pour promouvoir et soutenir la défense des droits de l'enfant aux niveaux européen et international à travers les réseaux de l'AOMF<sup>3</sup> ou d'ENOC<sup>4</sup>** ; mais aussi plus largement dans les pays partenaires de la France. Encore trop peu de pays sont dotés d'institutions indépendantes de défense des droits de l'enfant. Pour cela, nous, enfants et jeunes, associations et fédérations pensons que la France doit promouvoir les droits de l'enfant partout et sans restriction et encourager - notamment dans le cadre de sa politique de coopération pour le développement - ses États partenaires à créer ou consolider de telles institutions et à y allouer les fonds nécessaires.

A travers cette lettre ouverte, Monsieur le Président, nous tenons à vous témoigner de notre attachement à cette institution, à son rôle prépondérant dans le bon fonctionnement de notre démocratie. La situation des enfants mérite une attention accrue des pouvoirs publics : en France, 3 millions d'enfants vivent en situation de pauvreté dont 600 000 sont mal logé·e-s ou encore, dans le monde, 265 millions d'enfants sont encore non scolarisé·e-s. Cette liste n'est pas exhaustive et vous savez

---

1 Enquête sur l'accès aux droits – Place et défense des droits de l'enfant en France – 2017 - [https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=16475](https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=16475)

2 Jeunes Ambassadeur·rice-s aux Droits de l'Enfant

3 Association des Ombudsmen et Médiateurs Francophones

4 European network of Ombudspersons for children

bien que, **sans intervention ciblée en faveur des enfants et des jeunes et de l'effectivité de leurs droits, les inégalités de destins ne cesseront de se perpétuer.**

Nous comptons sur vous pour que la promotion et l'effectivité des droits de l'enfant guident votre choix au moment de désigner le-la futur-e Défenseur-e des Droits.

Veillez recevoir, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre considération distinguée.

## Signataires

### Membres du Comité de rédaction

#### Associations et Fédérations

Matthieu Cahn, Président de l'ANACEJ

Marielle Thuau, Présidente de Citoyens et Justice

Huguette Debrouwer, Présidente OCCE – Office central de la coopération à l'école

Hélène Grimbelle, Présidente du Réseau National des Juniors Associations (RNJA)

Daniel Barroy, Président de SOS Villages d'Enfants France

Sébastien Lyon, Directeur Général d'UNICEF France

Patrick Doutreligne, Président de l'UNIOPSS

#### Jeunes engagé-e-s

Mamédi Diarra, Président de *Repairs! 94*

Lyes Louffok, Membre du Conseil National de la Protection de l'Enfance

Elsa Marignac Capitaine, Membre du Comité Jeunes de l'Anacej

Léo Mathey, Président de *Repairs! 75*

Laurie Mercier, Jeune engagée

Maelys, Jeune engagée

Max, Membre du Comité Jeunes de l'Anacej

### Avec le soutien de :

Baptiste Thevelin, Président d'Animafac

Magali Bachelier, Présidente d'Accent Petite Enfance

Stéphanie Goyheneix, Présidente de l'ACEPP

Patrick Raymond, Président de l'Action Catholique des Enfants

Jean-Patrick Bebin, Président de l'Association départementale d'accompagnement éducatif et social de Loire Atlantique (ADAES 44)

François Delacourt, Président de l'Association des ITEP et de leurs réseaux (AIRE)

Noanne Tenneson, Directrice Générale de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme

Marie-Noëlle Petitgas, Présidente de l'Association Nationale des Assistants Maternels Assistants & Accueillants Familiaux (ANAMAAF)

Geneviève Laurent, Présidente de l'ANECAMSP

Nicolas Truelle, Directeur général des Apprentis d'Auteuil

Denis Legat, Président d'Asmae- Sœur Emmanuelle

Laurence Bessard-Jacquiod, Secrétaire Générale de Casamasanté

Jean-Luc Cazaillon, Directeur Général des CEMEA, Association Nationale

Michel Guilbert, Président de Clowns sans Frontières

Anne-Marie Fauvet, Présidente du Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée (CNLAPS)

Annie Deschamps, Présidente du CODASE

Slimane Boughanemi, Directeur de Contact Club

Colette Duquesne, Présidente de DEI-France

Jean-Luc Pujol, Directeur Général de Droit d'Enfance – Fondation A. Méquignon

Isabelle Richard, Présidente de l'Entraide Protestante

Daniel Naud Président de la Fondation de l'Armée du Salut

Julie Marty-Pichon, Présidente de la Fédération nationale des éducateurs-rices de jeunes enfants (FNEJE)  
Vincent Dennery, Directeur de la Fondation pour l'Enfance  
Julien Lesince, Co-responsable du Forum Français de la Jeunesse (FFJ)  
Isabelle Moret, Directrice Générale de SOS Villages d'Enfants et Xavier Boutin et Thierry Mauricet, coprésidents de la CHD ; représentants du Groupe Enfance de la CHD  
Marie-Laure De Guardia, Présidente du Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (GEPSO)  
Maxime Zennou, Directeur Général du Groupe SOS Jeunesse  
Hubert De Montaignac, Président d'Initiatives et Changement  
Eloïse Querou, Présidente de Jets d'Encre  
Didier Wallace, Directeur Général de La Vie au Grand Air/Priorité Enfance  
Omar Didi, Président du MAG Jeunes LGBT  
Yolaine Guérif, Directrice Générale de Partage avec les enfants du monde  
Alain Villez, Président des Petits Frères des Pauvres  
Pierre Bardon, Président de Plan international France  
Véronique Jenn-Treyer, Directrice Générale de Planète Enfants & Développement  
Francis Canterini, Président du Réseau France Parrainages  
Yves Gicquello, Président de la Sauvegarde 56  
Rachid Lahlou, Président Fondateur du Secours Islamique France  
Tiphaine Jouniaux, Secrétaire générale du SNASEN UNSA Education  
Alain Canonne, Délégué Général de Solidarité Laïque  
Arnaud Jean, Président de l'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP)  
Guillaume Quercy, Président de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles  
Marie-Jeanne Richard, Présidente de l'UNAFAM  
Héloïse Moreau, Présidente de l'Union nationale lycéenne  
Thierry Rombout, Directeur Général de l'Union pour l'Enfance  
Marie Mitterrand, Présidente de Yara LNC  
Fouzy Mathey, Déléguée générale de Yes ! for Humanity.

\*\*\*

Copie : Edouard Philippe, Premier Ministre  
Gérard Larcher, Président du Sénat  
Richard Ferrand, Président de l'Assemblée Nationale  
Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé  
Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé  
Jean Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse  
Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse  
Yaël Braun-Pivet, Présidente de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République de l'Assemblée Nationale  
Philippe Bas, Président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale au Sénat  
Brigitte Bourguignon, Présidente de la Commission des Affaires sociales à l'Assemblée Nationale  
Alain Milon, Président de la Commission des Affaires sociales du Sénat  
Éric Woerth, Président de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale  
Vincent Éblé, Président de la Commission des finances du Sénat  
Parlementaires membres des Commissions des lois du Sénat et de l'Assemblée Nationale

Dossier suivi par : Florine PRUCHON – Responsable Plaidoyer SOS Villages d'Enfants – [fpruchon@sosve.org](mailto:fpruchon@sosve.org) – 06 63 04 19 74

Jodie SORET - Chargée des Relations avec les Pouvoirs Publics UNICEF France - [JSORET@unicef.fr](mailto:JSORET@unicef.fr) - 06 71 37 63 57

Mamédi DIARRA – jeune engagé, Président de Repairs 94 - [gestion.adepape94@gmail.com](mailto:gestion.adepape94@gmail.com)